



AGNICO EAGLE



Plan d'action d'Agnico Eagle pour la réconciliation avec les peuples autochtones

Première édition 2024

Français/French

Table des Matières

Reconnaissance du territoire	2
À propos d'Agnico Eagle	3
Mot de l'artiste	4
Messages de notre direction	5
Introduction	8
Notre vision de la réconciliation	9
Les fondements de notre action	9
Notre approche	10
Gouvernance	11
Actions et piliers	13
La voie à suivre	38
Remerciements	38
Portée du Plan d'action pour la réconciliation	
d'Agnico Eagle	39
Énoncés prévisionnels	39

Reconnaissance du territoire

Agnico Eagle reconnaît respectueusement que ses bureaux et ses activités partout dans le monde sont situés sur les territoires traditionnels de nombreux peuples autochtones et Premières Nations. Nous respectons le lien qu'entretiennent les peuples autochtones avec ces territoires, et l'intendance environnementale qu'ils assurent depuis des millénaires. Nous continuerons d'établir des relations positives et durables avec les peuples autochtones, de valoriser leurs points de vue et de respecter les principes de réconciliation afin de garantir un développement durable et une prospérité partagée pour plusieurs générations.



À propos d'Agnico Eagle



Agnico Eagle est une société canadienne d'exploitation aurifère de premier plan, et le troisième producteur aurifère en importance dans le monde. Elle produit des métaux précieux à partir d'exploitations situées au Canada, en Australie, en Finlande et au Mexique et dispose d'une filière de projets d'exploration et de mise en valeur de grande qualité dans ces pays, ainsi qu'aux États-Unis. Partenaire de choix dans l'industrie minière, Agnico Eagle est reconnue mondialement comme chef de file pour ses pratiques exemplaires sur les plans environnemental, social et de la gouvernance.

Notre approche de longue date en matière d'exploitation minière est guidée par un ensemble de principes qui reflètent notre engagement en matière d'exploitation minière responsable. Partout où nous exerçons nos activités, nous assurons un développement minier responsable en :

- faisant preuve de fiabilité et en honorant nos engagements;
- innovant et exploitant la technologie pour améliorer nos résultats et réduire notre impact sur l'environnement, la population et les communautés environnantes;
- dialoguant ouvertement et étant un partenaire de confiance de la communauté;
- offrant un respect mutuel et veillant à ce que la voix de chacun soit entendue;
- partageant les possibilités avec les communautés et les partenaires;
- établissant, gagnant et conservant la confiance de nos parties prenantes, sur lesquelles repose notre succès.

Nous croyons fermement que tout développement minier responsable doit prendre en considération toutes les parties prenantes. Telle a été notre approche depuis plus de 65 ans, et nous allons continuer à opérer de cette façon pour les décennies à venir. Nous continuerons de collaborer avec nos parties prenantes, les peuples autochtones et nos partenaires pour favoriser la croissance et la prospérité, de façon à ce que tout le monde puisse tirer parti de notre expérience minière.



Mot de l'artiste

Wâciye! Mon nom est Caley Leroux. *Wâwâškešiw Kwe nit ishinihkâson* (je m'appelle Femme Biche).

Ma culture et mes valeurs en tant que femme crie de la Nation Taykwa Tagamou font partie intégrante de mon identité, et j'aime transmettre les traditions et les valeurs de ma culture à mes deux fils ainsi qu'à tous les jeunes qui seront l'avenir de notre communauté. Je suis reconnaissante de pouvoir intégrer une grande partie de qui je suis dans l'exercice de ma profession en tant qu'infirmière, grâce à la mise en œuvre d'un programme de guérison axée sur le territoire pour les jeunes. Aussi, en tant qu'artiste, je puise mon inspiration dans la richesse des traditions, de la culture et des valeurs de la communauté crie du territoire de Mushkegowuk. Je suis très chanceuse de pouvoir intégrer

les choses qui me tiennent le plus à cœur dans tous les aspects de ma vie : comme artiste, comme infirmière, comme membre de la communauté et comme mère. En dehors des arts et de mon métier d'infirmière, je trouve du réconfort à chasser, pêcher et camper sur le territoire.

L'œuvre que j'ai créée pour le Plan d'action pour la réconciliation d'Agnico Eagle s'intitule *Kištelihtâkosiwin*, ce qui signifie honneur. L'engagement d'Agnico Eagle à l'égard de la vérité et de la réconciliation a été une grande source d'inspiration au cœur de cette œuvre. Il était important pour moi que cette œuvre mette en valeur la collaboration avec les peuples autochtones et rende honneur à ces peuples ainsi qu'aux terres ancestrales avec lesquelles ils s'identifient étroitement. Ces terres, qui



forment une partie des terres où Agnico Eagle exerce ses activités partout dans le monde, sont primordiales pour la culture crie. Les Crie croient que la guérison (physique, mentale, spirituelle et émotionnelle) provient souvent de la terre. Pour le processus minier comme

pour le processus de guérison, la terre doit être altérée au commencement des activités. Cette œuvre met en valeur le territoire florissant de *Kištelihtâkosiwin* dans ses formes avant et après l'activité. La culture crie y est représentée par cette femme qui chante et joue du tambour, ainsi que par l'ours et par l'aigle, qui ont tous une importante signification dans la culture crie. On voit, dans la rivière, deux personnes en canot. Le portage, d'une voie navigable à l'autre, représente les racines profondes de mon territoire d'origine, car il s'agit d'une forme de transport traditionnelle et d'un moyen de subvenir aux besoins des familles depuis des centaines d'années.

Honorer la terre. Honorer la tradition.
Honorer notre engagement.
Kištelihtâkosiwin.

Un message d'Ammar Al-Joundi Président et chef de la direction

L'engagement d'Agnico Eagle en matière de réconciliation avec les communautés autochtones s'appuie sur trois principes fondamentaux qui façonnent notre organisation depuis plus de 65 ans : faire ce qui est juste; respecter les droits de toutes les personnes et de tous les groupes; et créer de la valeur pour les parties prenantes.

Ces principes font partie intégrante de notre culture et se reflètent dans notre tout premier Plan d'action pour la réconciliation. Ils sont essentiels au renforcement de notre lien avec les peuples autochtones et à l'avancement du bien-être économique et social des communautés avec lesquelles nous travaillons.

Chez Agnico Eagle, nos activités s'inscrivent toujours dans une approche à long terme, visant à être un membre apprécié de la communauté, en qui les gens peuvent faire confiance, aujourd'hui et sur plusieurs générations à venir. Les dirigeants autochtones que j'ai rencontrés partagent une

priorité commune : assurer un avenir meilleur à leurs enfants en renforçant les capacités financières et en stimulant les possibilités économiques, tout en préservant leur patrimoine culturel et environnemental.

Nous comprenons qu'une partie de la réussite de notre plan de réconciliation dépend de la prestation d'avantages tangibles, notamment des emplois, de la formation, de l'éducation et des occasions d'affaires qui contribuent au bien-être économique, social et émotionnel de toutes les parties prenantes.

Notre cheminement vers la réconciliation, qui a débuté au Canada, s'est maintenant élargi à l'échelle mondiale. Nous reconnaissons que notre responsabilité de nouer des relations respectueuses avec les peuples autochtones transcende les frontières. Partout où nous sommes présents, nous favorisons une participation active des peuples autochtones aux activités d'Agnico Eagle, que ce soit en tant qu'employés,



Nous reconnaissons que notre responsabilité de nouer des relations respectueuses avec les peuples autochtones transcende les frontières. Partout où nous sommes présents, nous favorisons une participation active des peuples autochtones aux activités d'Agnico Eagle, que ce soit en tant qu'employés, fournisseurs ou partenaires d'affaires.

fournisseurs ou partenaires d'affaires.

La société Agnico Eagle ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui si ce n'était de nos partenaires et employés autochtones, que je tiens à remercier pour la confiance qu'ils nous accordent dans ce processus de réconciliation.

Je suis convaincu qu'ensemble, nous pouvons bâtir un héritage durable axé sur le développement de nos capacités, la compréhension mutuelle et notre volonté de faire ce qui est juste pour le bien-être des générations futures.

Un message de Deborah McCombe Présidente, Comité responsable de la santé, de la sécurité, de l'environnement et du développement durable (SSEDD) du conseil d'administration.



Agnico Eagle s'inspire depuis longtemps de la richesse des cultures, des traditions et de la sagesse des peuples autochtones. Aujourd'hui, en tant que chef de file mondial de l'industrie minière, Agnico Eagle reconnaît sa responsabilité de s'impliquer auprès des peuples autochtones et de soutenir leur autonomie et leur autodétermination.

Agnico Eagle s'est forgée une réputation d'excellence pour ce qui est de bâtir des ponts, de favoriser la compréhension mutuelle et d'investir dans le bien-être des communautés associées à ses activités. Nous nous efforçons de travailler en partenariat avec les autres pour laisser un héritage positif grâce à des occasions durables d'emploi, d'affaires, d'éducation et de développement.

L'entreprise s'inspire depuis longtemps de la richesse des cultures, des traditions et de la sagesse des peuples autochtones. Aujourd'hui, en tant que chef de file mondial de l'industrie minière, Agnico Eagle reconnaît sa responsabilité de s'impliquer auprès des peuples autochtones et de soutenir leur autonomie et leur autodétermination.

À la connaissance des membres du conseil d'administration, nous sommes la toute première société minière

canadienne à avoir élaboré un Plan d'action pour la réconciliation, et nous appuyons avec enthousiasme ce niveau de leadership et d'engagement. Nous croyons qu'il est impératif d'avoir un plan, de mettre en place un processus et un cadre pour mesurer et démontrer nos progrès vers la réconciliation. Cet engagement s'applique non seulement aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis du Canada, mais aussi aux peuples autochtones de tout autre endroit où nous pourrions éventuellement mener des activités.

À l'avenir, le conseil d'administration et le Comité responsable de la SSEDD veilleront à ce que les perspectives autochtones soient, dans la mesure du possible, intégrées aux activités d'Agnico Eagle et à ce que la réconciliation demeure au cœur de la stratégie, des valeurs et de la culture de la Société.

Un message de Chris Vollmershausen Vice-président exécutif, Affaires juridiques, avocat et secrétaire général

Une véritable réconciliation exige des actions concrètes, et ce Plan d'action pour la réconciliation constitue une étape cruciale de l'engagement d'Agnico Eagle à établir des relations solides et des partenariats équitables avec les peuples autochtones.

Ce plan permet d'ancrer la réconciliation dans l'ensemble de nos activités, à tous les niveaux, allant des bureaux du siège social aux fronts de taille de nos mines. Il met l'accent sur le leadership, la réflexion et le suivi des progrès, en exhortant chaque employé à agir à titre d'ambassadeur et à assumer la responsabilité de l'établissement de relations de confiance avec les communautés autochtones.

Notre Plan d'action pour la réconciliation est axé sur sept piliers – le leadership, l'éducation, l'emploi, la communauté, l'engagement économique, l'environnement, le bien-être, la santé

et la sécurité – qui s'harmonisent avec nos valeurs et reflètent nos ententes et nos pratiques actuelles. En outre, ce plan vise à faire de la « vérité » une pierre angulaire de toutes les mesures de réconciliation, avec la responsabilisation et l'inclusion comme principes directeurs.

Tout en reconnaissant que tout ne sera pas toujours parfait, nos succès antérieurs constituent une base très solide sur laquelle nous appuyer. Agnico Eagle fait partie des organisations qui offrent de la formation et de l'emploi au plus grand nombre d'Autochtones à l'échelle du Canada, alors que nos activités représentent jusqu'à 22 % du PIB du Nunavut. Aussi, chaque année, nous achetons pour plus de 1,3 milliard de dollars en biens et services auprès d'entreprises autochtones.

Sachant que la réconciliation exige des efforts intentionnels et soutenus, ce Plan



Tout en reconnaissant que tout ne sera pas toujours parfait, nos succès antérieurs constituent une base très solide sur laquelle nous appuyer. Agnico Eagle fait partie des organisations qui offrent de la formation et de l'emploi au plus grand nombre d'Autochtones à l'échelle du Canada.

d'action pour la réconciliation est non seulement la bonne chose à faire, mais aussi une judicieuse décision d'affaires pour notre Société. Il nous servira de cadre pour revitaliser les communautés

autochtones qui nous accueillent en leur offrant des possibilités sociales, éducatives et économiques, et en contribuant au changement générationnel.

Introduction

Chez Agnico Eagle, notre cheminement continu vers la réconciliation est guidé par une profonde croyance en la responsabilité sociale, économique et environnementale que nous devons exercer au profit des communautés qui accueillent nos activités. La décision de préparer ce Plan d'action pour la réconciliation (PAR) témoigne de notre engagement à faire ce qui est juste tout en étant guidés par nos valeurs.

Bien qu'Agnico Eagle compte, depuis plusieurs années, sur un éventail de programmes et d'initiatives visant à favoriser les peuples autochtones dans l'ensemble de ses activités, le présent PAR représente une étape importante pour intégrer ces activités à une stratégie centrale et complète. Il nous servira d'outil pour renforcer nos efforts vers la réconciliation aux fins d'une mise en œuvre efficace et d'une surveillance continue, tout en nous donnant la possibilité de nous adapter en cours de route, au besoin. De façon importante, ce PAR viendra compléter et renforcer nos efforts et nos partenariats existants, ce qui nous permettra de renforcer nos apprentissages, de s'adapter et de reproduire les approches fructueuses dans l'ensemble de nos sites.



La réconciliation exige un effort délibéré et soutenu vers des pratiques responsables et respectueuses.

Cet effort sera guidé par les piliers et les engagements énoncés dans ce Plan d'action pour la réconciliation.

Notre vision de la réconciliation



Agnico Eagle a pour vision de favoriser la réconciliation dans le cadre de contributions à des changements sociétaux significatifs. Notre principal engagement est de soutenir l'autonomie durable des peuples autochtones dans les régions géographiques où nous exerçons nos activités, en créant des occasions durables d'emploi, d'affaires et d'éducation, ainsi qu'en contribuant au bien-être social et économique de ces régions.

Nous accordons aussi la plus grande importance au fait d'établir des relations, notamment par nos activités de soutien à la défense des intérêts, de revitalisation culturelle, de protection de l'environnement et de renforcement des capacités de la main-d'œuvre.

À l'interne, nous aspirons à favoriser une culture où chaque employé reconnaît l'importance de cultiver des relations mutuellement avantageuses avec les Autochtones.

Pour veiller à la pertinence et à l'efficacité de ce PAR au fil du temps, nous entretiendrons ce dialogue continu et poursuivrons notre engagement auprès des peuples autochtones. Nous valorisons l'agilité et la réactivité, c'est-à-dire la capacité d'adapter nos actions à l'évolution des circonstances et des besoins. Ainsi, nous veillons à ce que notre cheminement vers la réconciliation

demeure agile, pouvant s'adapter à un paysage économique et géopolitique en constante évolution, toujours selon les priorités des communautés et des peuples autochtones avec lesquels nous sommes fiers de collaborer.



Les fondements de notre action

Le présent PAR est enrichi par un éventail d'histoires, d'initiatives et de moments marquants qui mettent en valeur les progrès que nous avons déjà réalisés sur le chemin de la réconciliation. D'hier à aujourd'hui, notre engagement envers les peuples autochtones constitue le fondement sur lequel nous appuyons nos nouvelles actions et poursuivons notre cheminement vers la réconciliation.

Notre approche



Pour jeter les bases de ce PAR, nous avons mobilisé plus de 250 contributeurs autochtones et non autochtones.

La participation active d'individus autochtones était au cœur de ce processus. Les participants ont été

invités à donner leur avis sur l'élaboration du présent PAR, au moyen de sondages, de réunions virtuelles et de séances de mobilisation en personne dans les communautés concernées. Ces séances ont été guidées par des animateurs chevronnés afin de favoriser un dialogue réfléchi et constructif. Les Autochtones auront aussi l'occasion de continuer à fournir leurs points de vue dans le cadre de leur participation aux séances de mobilisation à venir et en cours.

En plus de ces séances de mobilisation, qui ont été le principal moteur des engagements énoncés dans le présent PAR, nous avons consulté divers cadres directeurs et rapports afin nous assurer que ce PAR est non seulement ancré dans les expériences vécues des personnes directement touchées, mais qu'il est aussi éclairé par les normes et les pratiques exemplaires à l'échelle mondiale. Ces cadres et ces rapports étaient notamment les suivants :

- [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones \(2007\)](#)
- [Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action \(2015\)](#)
- [Pauktuutit Inuit Women of Canada. Addressing Inuit Women's Economic Security and Prosperity in the Resource Extraction Industry \(2021; en anglais seulement\)](#)
- [Prospectors and Developers Association of Canada \(PDAC\). Social Impact Study: Exploring the Social Impact of mineral Development Projects in Indigenous Communities \(2022; en anglais seulement\)](#)
- [L'Association minière du Canada. Vers le développement minier durable – Protocoles et cadres](#)

- [Voluntary Principles Initiative. Voluntary Principles on Security and Human Rights \(2000; en anglais seulement\)](#)
- [World Gold Council. Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable](#)
- [Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées \(2019\)](#)

Notre approche pour la mise en œuvre de ce PAR est fondée sur l'humilité. Ainsi, nous avons délibérément adapté la portée de cette première mouture de notre PAR quant au nombre de mesures que nous souhaitons mettre en œuvre, l'objectif étant de tirer parti de nos réussites initiales et de favoriser un engagement positif. Puis, alors que nous progresserons dans ce cheminement, et sachant que des améliorations pourraient être nécessaires en cours de route, nous pourrions tirer des leçons des expériences, positives et négatives, pour nous engager dans de plus amples mesures.

En tant qu'entreprise canadienne évoluant à l'échelle mondiale, nous sommes conscients des nuances qui caractériseront le processus de réconciliation dans différents pays, auprès des différentes communautés. C'est pourquoi ce PAR sera toujours mis en œuvre en fonction des priorités, des lois et des coutumes locales. Sachant que le cheminement vers la réconciliation est propre à chaque contexte, nous voudrions nous concentrer sur des initiatives significatives, adaptées à la culture et aux besoins des communautés que nous côtoyons.

Gouvernance

Structure de gouvernance

Notre structure de gouvernance établit des lignes de responsabilité claires, nous donne la souplesse nécessaire pour nous adapter, et permet la diffusion et l'intégration de notre vision de la réconciliation à tous les échelons de notre organisation. À l'échelon supérieur, la surveillance globale des questions qui touchent la réconciliation et les peuples autochtones relève du conseil d'administration, plus précisément au sein du Comité responsable de la santé, de la sécurité, de l'environnement et du développement durable (SSEDD). À l'échelon de la direction, il incombe au vice-président exécutif, Affaires juridiques, avocat et secrétaire général, avec l'appui du vice-président, Santé, Sécurité, Affaires sociales et Ressources humaines, d'assurer une

surveillance des questions qui touchent la réconciliation et les relations avec les peuples autochtones. À l'échelon des activités d'exploitation, l'équipe des Relations communautaires de l'entreprise supervise notre stratégie et nos engagements en matière de réconciliation, et collabore avec les unités opérationnelles pour établir et mettre en œuvre des objectifs et mesurer les progrès. Il incombe à chacune de nos régions et de nos exploitations de déterminer et de mettre en œuvre des initiatives et des processus de réconciliation qui s'harmonisent avec notre vision d'entreprise et le présent PAR. Pour appuyer ce travail, nous avons mis sur pied un Comité directeur des relations communautaires, qui rencontre régulièrement le cadre responsable et qui est composé des personnes suivantes :



- Président et chef de la direction
- Vice-président exécutif, Affaires juridiques, avocat et secrétaire général
- Vice-président exécutif et chef de l'exploitation – Nunavut, Québec et Europe

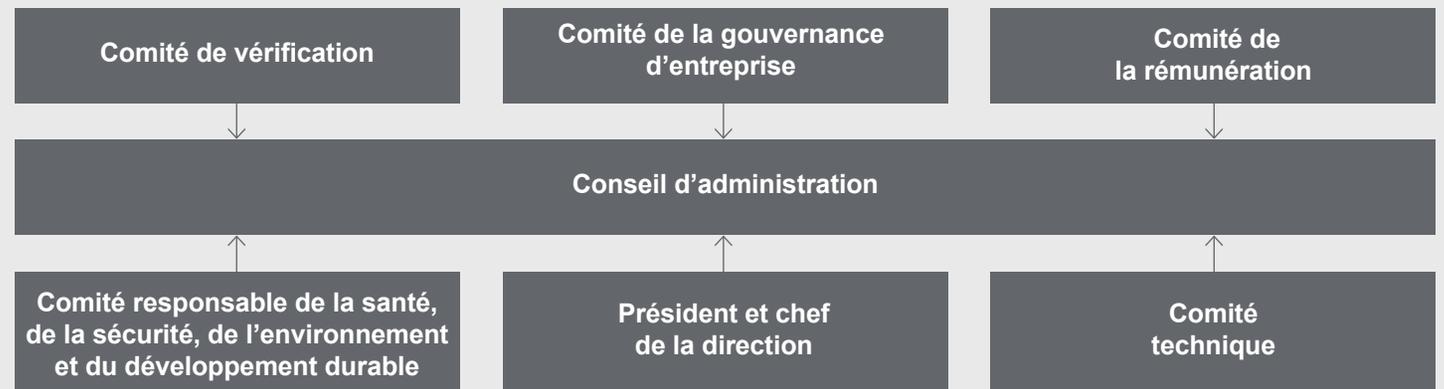
- Vice-présidente exécutive et chef de l'exploitation – Ontario, Australie et Mexique
- Vice-président exécutif, Exploration
- Vice-présidente exécutive, Développement durable, Ressources humaines et Culture

- Vice-président exécutif, Finances et chef des finances
- Vice-président, Santé, Sécurité, Affaires sociales et Ressources humaines
- Vice-président, Développement durable et affaires réglementaires

- Vice-présidents régionaux
- Directrice corporative, Relations communautaires
- Avocat et secrétaire général adjoint, Opérations canadiennes

Structure de gouvernance

Conseil d'administration



Structure de la direction – Autochtones

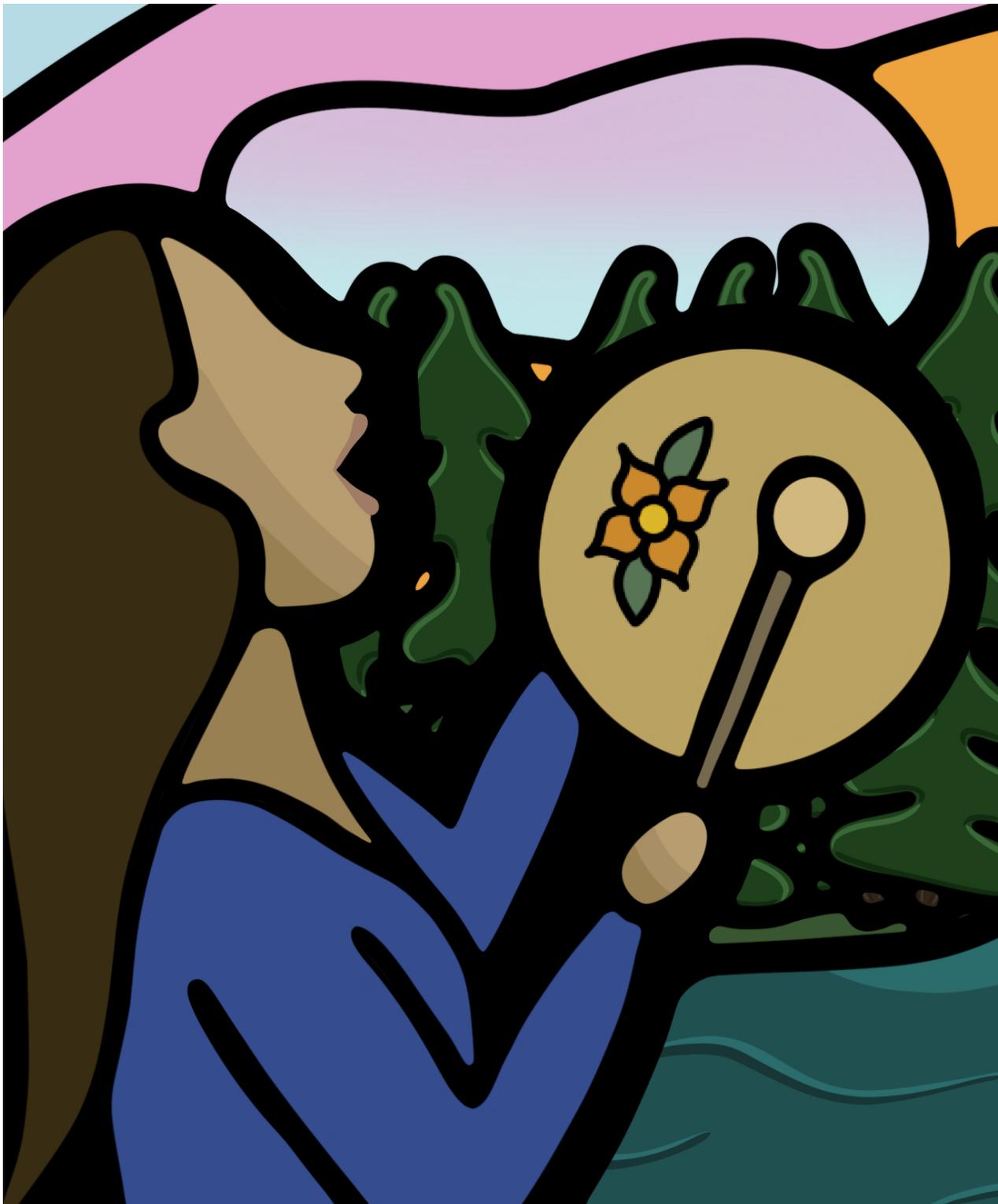


Structure opérationnelle – Autochtones



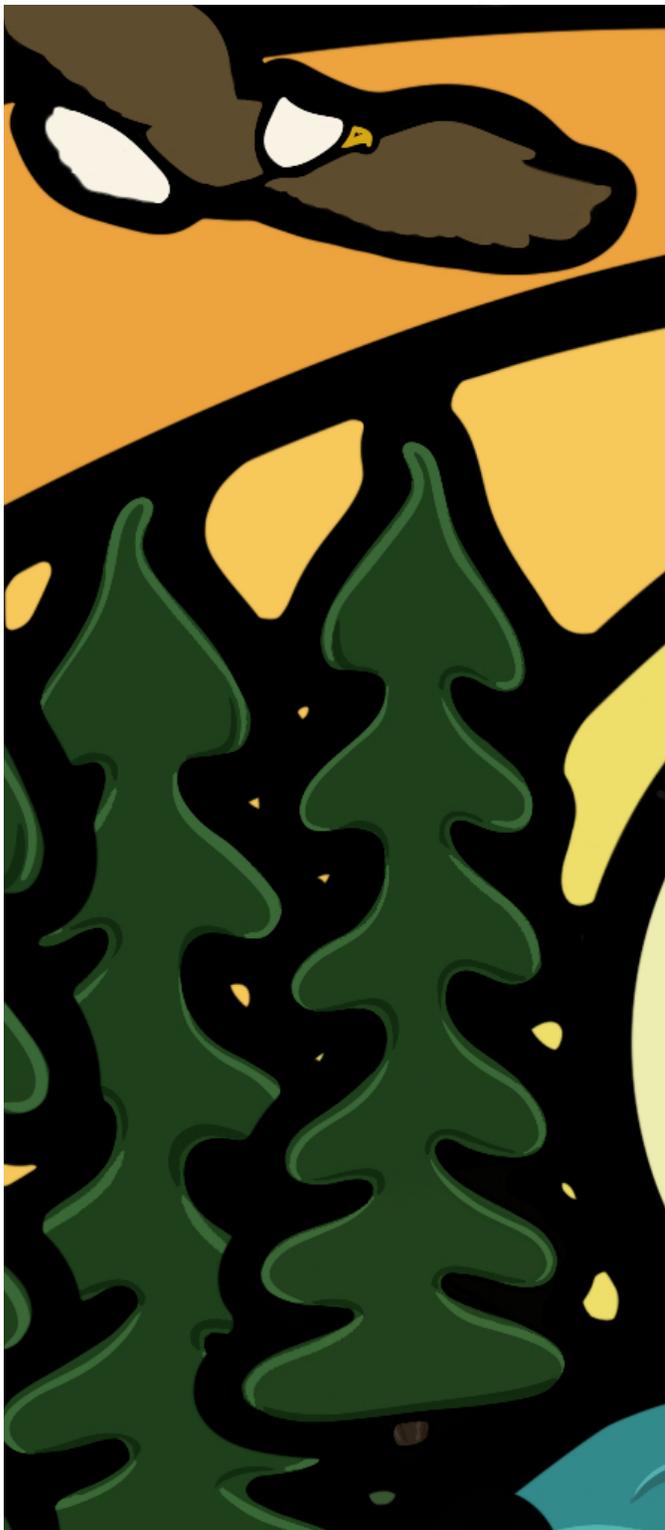
Conseillers externes





Actions et piliers

Le Plan d'action pour la réconciliation avec les peuples autochtones d'Agnico Eagle s'articule autour de sept piliers qui reflètent les domaines d'action prioritaires de la Société en matière de réconciliation. Ces piliers s'appliquent à tous les sites d'Agnico Eagle, et non à des sites spécifiques. Ils constituent la base de nos actions et pourront être modifiés en fonction de l'évolution des besoins des peuples autochtones avec lesquels nous collaborons. En écoutant et en tenant compte des différents points de vue, nous nous efforçons de faire de la vérité la pierre angulaire de nos actions vers la réconciliation.



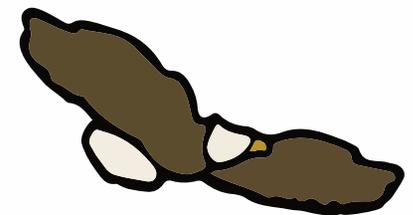
Pilier 1 :

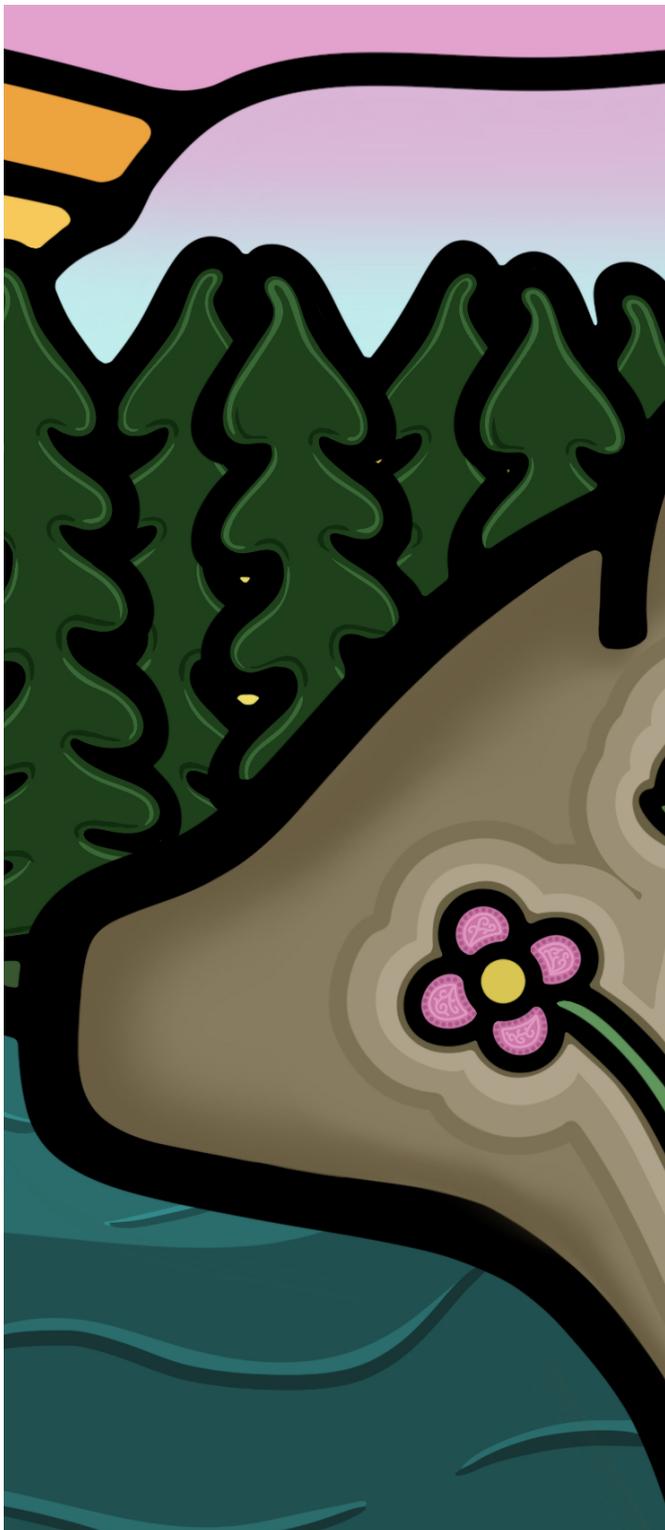
Leadership et gouvernance

Intégrer les perspectives autochtones dans la prise de décisions à tous les échelons de l'organisation, et relier les efforts de réconciliation dans l'ensemble des secteurs de l'entreprise.

Pilier 1 : Leadership et gouvernance

Actions	Échéancier
Élaborer une déclaration du chef de la direction à l'appui des objectifs du PAR d'Agnico Eagle, de façon à faire état de l'importance des initiatives du PAR à l'échelle de l'entreprise.	2024
Mettre à jour la Politique d'engagement auprès des peuples autochtones afin de compléter le présent PAR, de soutenir l'engagement continu et officiel d'Agnico Eagle en matière de réconciliation, et de définir les attentes envers l'ensemble du personnel.	2024
Mettre sur pied un Comité consultatif autochtone externe pour fournir une orientation et une supervision à l'égard du PAR d'Agnico Eagle.	2025
Offrir aux membres de l'équipe de direction d'Agnico Eagle une formation de sensibilisation à la culture autochtone.	2025
Créer des occasions régulières de rencontre entre les équipes de direction et les membres des communautés pour favoriser l'établissement de relations.	En continu
S'assurer que les dirigeants, à l'échelle de l'entreprise et des sites, communiquent l'importance d'établir des liens significatifs avec les peuples autochtones.	En continu





Pilier 2 :

Formation

Encourager la compétence culturelle et la communication claire au sein de notre personnel, créer un milieu de travail respectueux et conscient, et outiller des individus autochtones grâce à l'éducation.

Pilier 2 : Formation

Actions	Échéancier
Offrir, au cours de la première année d'emploi, une formation sur le consentement préalable, libre et éclairé, à l'intention de l'équipe de la haute direction, des équipes de direction et des employés qui travaillent directement avec les communautés autochtones, et fournir une formation d'appoint tous les trois par la suite.	2024
Élaborer des lignes directrices pour l'inclusion de reconnaissances territoriales significatives et appropriées qui témoignent du fait qu'Agnico Eagle apprécie l'intendance autochtone, compte mener ses activités de façon durable et travailler de façon responsable avec les peuples autochtones.	2025
Élaborer une formation de sensibilisation aux cultures autochtones à l'intention des employés d'Agnico Eagle en fonction de chaque région d'exploitation. Faire le suivi de la participation à cette formation et du taux d'achèvement, et rendre compte des progrès réalisés à l'échelle de l'entreprise dans le rapport d'étape annuel du PAR.	2024
Explorer la possibilité d'élaborer un processus normalisé d'analyse de sensibilité et d'analyse des risques propres aux Autochtones dans le cadre des étapes d'évaluation et d'élaboration de nouveaux projets, de façon à tenir compte des répercussions sur les communautés autochtones et de les atténuer, le cas échéant.	2026
Élaborer et mettre en œuvre un programme de bourses d'études pour les Autochtones afin de soutenir financièrement les étudiants autochtones dans les communautés où Agnico Eagle exerce ses activités. Ce programme aura pour but d'aider les étudiants à poursuivre des études postsecondaires dans divers domaines, sans se limiter au secteur minier.	2026
Mener des activités promotionnelles et éducatives à l'occasion de journées culturelles qui reconnaissent et célèbrent la diversité des cultures et des réalisations des peuples autochtones, le cas échéant.	En continu



Un espace d'enseignement, de partage et de réconciliation à l'UQAT

Le Pavillon des Premiers-Peuples de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), à Val-d'Or (Québec), a pour mission de répondre aux besoins scolaires, personnels et culturels des étudiants autochtones de l'UQAT.

Un nouveau projet est en cours pour aménager, sur le terrain du Pavillon, un espace extérieur qui favorisera l'enseignement, le partage et la réconciliation entre les élèves autochtones et non autochtones. L'espace sera aménagé de manière à favoriser les liens interculturels et à célébrer les cultures autochtones.

Agnico Eagle est fière d'apporter une importante contribution financière à la création de cet espace qui commencera à accueillir les étudiants et les visiteurs du monde entier dès 2024.



Nos histoires

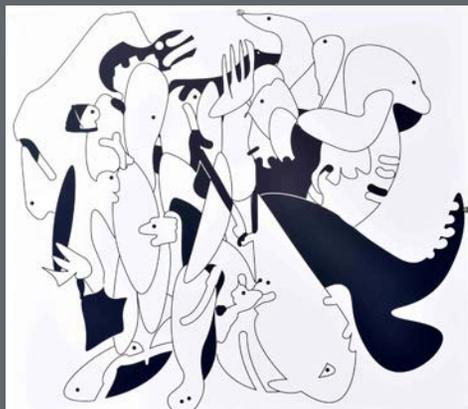


Célébrer les peuples autochtones par l'art

En 2021, Agnico Eagle a célébré le talent d'artistes autochtones du Québec et de l'Ontario dans le cadre d'une exposition d'art. L'événement a mis en valeur les œuvres remarquables de Carlos Kistabish, Dominic Lafontaine, Wayne McKenzie, Suzan McKenzie, Grace Ratt et Frank Polson.

L'exposition rendait hommage au riche patrimoine culturel des communautés algonquines, offrant une plateforme aux artistes autochtones afin d'accroître la sensibilisation à leur culture.

Depuis l'événement, des œuvres d'art choisies sont exposées en permanence dans plusieurs sites d'Agnico Eagle, permettant à un plus grand nombre de personnes d'apprécier le talent des artistes autochtones.



En savoir plus



Pilier 3 :

Emploi

Promouvoir des emplois valorisants et durables pour les Autochtones à tous les échelons de l'organisation.

Pilier 3 : Emploi

Actions	Échéancier
Revoir les pratiques de recrutement afin d'éliminer les obstacles pour les individus autochtones qui souhaitent travailler avec Agnico Eagle.	2025
Peaufiner nos pratiques d'emploi pour favoriser un environnement favorable à la croissance professionnelle et au maintien en poste des employés autochtones.	2025
Travailler avec des partenaires communautaires régionaux et des organismes jeunesse pour organiser des salons de l'emploi et des expériences immersives dans les sites miniers et les bureaux d'Agnico Eagle à l'intention des jeunes autochtones qui souhaitent faire carrière dans l'industrie minière.	2025
Lancer un sondage d'auto-identification volontaire et confidentiel pour les employés autochtones dans l'ensemble des sites qu'exploite Agnico Eagle.	2024





Bâtir des ponts au complexe minier LaRonde

Situé en Abitibi, dans le nord-ouest du Québec, le complexe minier LaRonde d'Agnico Eagle a produit plus de 7 millions d'onces d'or depuis sa mise en service en 1988 et emploie plus de 1 600 personnes. En 2022, l'équipe du complexe minier LaRonde a reconnu l'importance d'éliminer les barrières culturelles entre les employés autochtones et non autochtones afin de favoriser l'embauche de la main-d'œuvre locale.

Ainsi, l'équipe a entrepris un projet visant à favoriser une compréhension mutuelle et la réconciliation en

association avec Nikan, une entreprise autochtone locale, afin de créer un milieu de travail plus accueillant et inclusif pour les Autochtones.

Aujourd'hui, des employés ciblés du complexe minier LaRonde ont accès à une formation de sensibilisation culturelle qui les initie à l'histoire des Autochtones de la région. Un guide d'intégration a aussi été rédigé en langue des Anichinabés afin d'accueillir les employés autochtones. Des visites offertes aux étudiants autochtones mettent en valeur les possibilités d'emploi et présentent les efforts de

gestion environnementale qui sont propres au complexe minier LaRonde. Agnico Eagle travaille en étroite collaboration avec Nikan pour recruter activement un plus grand nombre d'Autochtones au sein de son effectif.

Tous les participants à cette initiative en conviennent : l'élimination des barrières entre les cultures autochtones et non autochtones est une expérience d'apprentissage enrichissante qui profite à tout le monde et qui a contribué à rendre le complexe minier LaRonde un milieu de travail plus accueillant pour les Autochtones.

Le saviez-vous?

Partager les avantages directs :
En tant que chef de file du secteur extractif, Agnico se positionne comme premier contributeur financier en importance pour les Premières Nations canadiennes (LMTSE 2022), ce qui témoigne de son engagement à adopter des pratiques équitables et responsables.



Sanajiksanut – Favoriser l'embauche des Inuits au Nunavut

Chez Agnico Eagle, un élément important de notre engagement à avoir une incidence positive et durable dans les communautés où nous exerçons nos activités consiste à offrir des emplois stables à long terme, ainsi que des possibilités de développement de carrière.

En 2022, nous avons pris d'importantes mesures pour améliorer le processus d'embauche des Inuits s'intéressant aux possibilités d'emploi dans nos mines du Nunavut, en veillant à une meilleure harmonisation de notre processus avec les besoins des membres de communautés inuites souhaitant intégrer les équipes d'Agnico Eagle.

Notre programme Sanajiksanut est conçu pour stimuler l'emploi local, développer les talents et habiliter la main-d'œuvre, de façon à permettre aux employés inuits de forger leur propre héritage au sein de leur communauté. En cela, notre objectif est ultimement d'inspirer et d'offrir des possibilités aux jeunes Inuits, qui constituent les piliers futurs de notre main-d'œuvre au Nunavut.

En savoir plus



Pilier 4 :

Communautés

Collaborer avec les peuples autochtones pour renforcer la confiance et la compréhension, en veillant à tenir compte de leurs commentaires sur notre façon de mener nos activités.

Pilier 4 : Communautés

Actions	Échéancier
Organiser des activités de sensibilisation culturelle dans les sites et les bureaux d'Agnico Eagle en partenariat avec des membres des communautés autochtones ou des organismes dirigés par des autochtones. Participer activement aux événements culturels et traditionnels autochtones. S'il y a lieu, promouvoir les événements communautaires locaux au moyen des canaux de communication d'Agnico Eagle. Surveiller et documenter les activités de sensibilisation culturelle, et inclure au rapport annuel du PAR des mises à jour sur les progrès réalisés à l'échelle de la Société.	2024
Pour chaque exploitation, projet de mise en valeur ou région, nommer un responsable des relations qui agira à titre de personne-ressource principale, de représentant facilement accessible d'Agnico Eagle et de point de contact pour les Autochtones et les communautés autochtones qui souhaitent fournir de la rétroaction, en plus de s'assurer que l'on réponde à leurs demandes d'information.	2025
Établir de multiples canaux de communication afin de favoriser l'interaction avec les peuples autochtones et d'obtenir leur rétroaction relativement au PAR.	2025
Déterminer et évaluer la possibilité d'appliquer les normes relatives aux relations communautaires et aux affaires autochtones (initiative TSM ou autres) aux sites d'exploration minière et aux projets de mise en valeur, afin de s'assurer que des normes encadrent l'établissement de relations, la communication de l'information et le renforcement d'un respect et d'une confiance mutuels à toutes les étapes d'un projet.	2026
Cerner les occasions de soutenir la préservation des valeurs, des langues, des connaissances et des cultures autochtones à l'échelle régionale afin d'appuyer les peuples autochtones dans leurs efforts de revitalisation culturelle.	2025
Tenir des discussions annuelles avec le Comité consultatif autochtone pour discuter des progrès réalisés dans le cadre du PAR. S'assurer de faire rapport des commentaires issus de ces discussions et des progrès réalisés par rapport aux engagements du PAR.	2026
Cerner les possibilités d'améliorer la communication et de faire connaître les programmes de dons et commandites au sein des communautés autochtones afin qu'ils leur soient plus accessibles.	2026
Continuer d'intégrer des références culturelles et des œuvres d'art autochtones dans les bureaux et les sites d'exploitation d'Agnico Eagle.	En continu



Centre de soins de santé communautaire de la Première Nation de Matachewan

La Première Nation de Matachewan, dans le nord-est de l'Ontario, est une communauté florissante qui participe activement à des partenariats avec l'industrie des ressources et qui est profondément engagée à assurer l'intendance environnementale de ses terres traditionnelles. En 2022, Agnico Eagle a fait un don de 2,5 millions de dollars pour contribuer à la construction d'un centre de soins de santé moderne à Matachewan. Cet établissement abritera des programmes essentiels comme le Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les Autochtones, les services de lutte contre le diabète de Timiskaming, un espace sécuritaire pour les interventions en cas de crise, et des bureaux pour les professionnels de la santé qui offrent des soins de santé intégrés et du soutien communautaire.

Le saviez-vous?



S'engager à renforcer les relations communautaires : Notre équipe des relations communautaires réunit 65 professionnels dévoués à ce travail, ce qui témoigne de l'engagement d'Agnico Eagle à mobiliser et à soutenir les communautés et les peuples autochtones.



Nos histoires

Soirées gastronomiques inuites au Nunavut

Les employés des sites d'Agnico Eagle au Nunavut attendent avec enthousiasme nos soirées gastronomiques inuites, où ils se réunissent pour déguster de délicieux mets traditionnels. Les soirées gastronomiques traditionnelles sont organisées dans les cuisines aménagées dans nos installations, où l'on prépare les repas et qui symbolisent l'engagement d'Agnico Eagle à honorer les traditions locales, favorisant l'appréciation culturelle de notre main-d'œuvre locale.

Le saviez-vous?



Accroître la sensibilisation culturelle :

En 2023, nous avons offert un impressionnant total de 3,228 heures de formation de sensibilisation culturelle, renforçant la compréhension mutuelle et la sensibilité interculturelle.



Pilier 5 :

Engagement économique

Établir des relations et des possibilités économiques mutuellement avantageuses qui mettent l'accent sur l'inclusion, la participation et l'émancipation des Autochtones.

Pilier 5 : Engagement économique

Actions	Échéancier
Faciliter des expériences d'apprentissage positives et habilitantes pour les employés de l'équipe de l'approvisionnement, grâce à une formation offerte dans le cadre de l'intégration des nouveaux employés et à une formation d'appoint offerte régulièrement par la suite, au sujet des pratiques exemplaires en matière d'approvisionnement autochtone, des ententes sur les répercussions et les avantages, et des engagements du PAR.	2025
Communiquer des recommandations régionales ou propres aux sites à l'intention des fournisseurs d'Agnico Eagle concernant l'emploi d'individus autochtones et la formation de sensibilisation aux cultures autochtones.	2026
Inclure au rapport annuel du PAR les dépenses d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones.	2024
<p>Élaborer un système de production de rapports pour communiquer les avantages financiers qui sont partagés avec les peuples autochtones, en assurant le suivi des montants suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avantages directs partagés avec les peuples autochtones; • Dépenses d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones; • Dons et commandites appuyant les initiatives autochtones; • Bourses d'études pour étudiants autochtones. 	2027
<p>En consultation avec les communautés autochtones, plaider en faveur d'une réconciliation économique à travers de politiques pertinentes pour l'industrie, notamment dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement d'infrastructures et de la connectivité; • Améliorations en matière de logement; • Éducation et formation; • Réglementation sur le partage des revenus; • Renforcement des services de santé et de bien-être; • Amélioration de l'accès aux services sociaux dans les communautés autochtones; • Amélioration de l'accès aux capitaux pour l'entrepreneuriat, le développement économique, les investissements communautaires et la participation à des projets majeurs. 	En continu



Nos histoires



À la mine Detour Lake, le Comité autochtone montre la voie vers un milieu de travail respectueux et adapté aux cultures

Située sur le territoire traditionnel commun de la Première Nation crie de Moose, de la Nation Apitipi Anicinapek et de la Nation Taykwa Tagamou, dans le nord-est de l'Ontario, notre mine Detour Lake est l'une des plus importantes mines d'or au Canada. En 2018, Agnico Eagle a mis sur pied un Comité consultatif autochtone, dont l'objectif est de renforcer la communication et d'établir des relations positives avec les employés autochtones de la mine.

Ce comité reflète notre engagement à offrir aux employés autochtones une plateforme leur permettant d'exprimer leurs préoccupations, d'échanger des idées et d'engager un dialogue avec l'équipe de direction de la mine Detour Lake. Tous les membres du comité y siègent sur une base volontaire et représentent divers services au sein de l'organisation.

Le comité aborde tout un éventail de questions pertinentes pour nos employés autochtones. Qu'il s'agisse d'organiser des événements ou des cérémonies autochtones, ou d'offrir des congés culturels ou des possibilités d'avancement professionnel, le Comité consultatif autochtone veille à ce que les employés autochtones soient entendus et s'efforce d'accroître la sensibilisation afin de favoriser une meilleure compréhension des cultures autochtones.

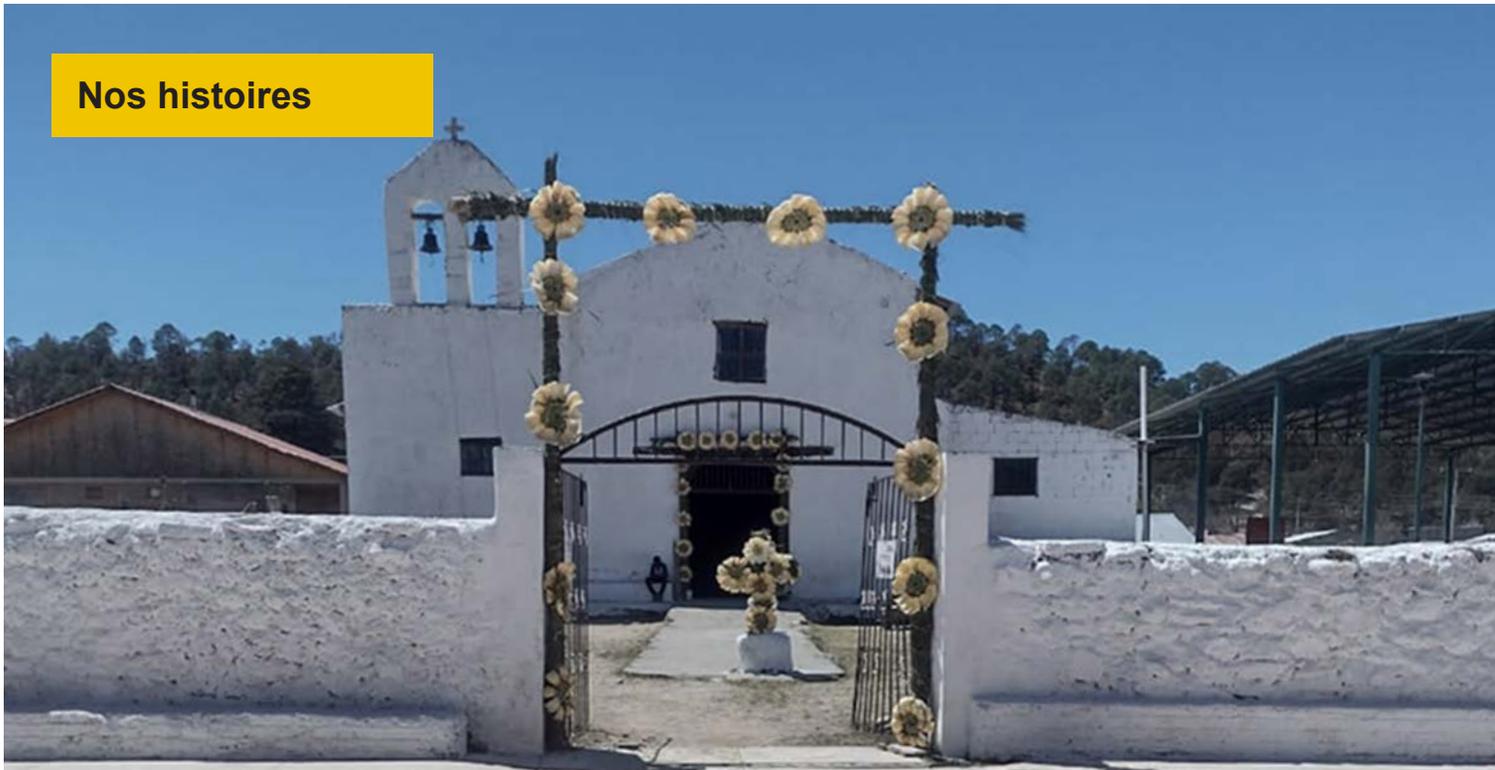
Ainsi, en plus de renforcer les relations, ce comité contribue à créer un milieu de travail plus respectueux et adapté à la culture des Premières Nations à la mine Detour Lake.



Les terres culturelles Sagimeo

Les terres culturelles Sagimeo, situées à proximité du lac Sagimeo et à cinq minutes à pied de Sagimeo Lodge, qui dessert les employés de la mine Detour Lake, est un carrefour de célébrations culturelles depuis 2012. Ce site a accueilli bon nombre d'événements importants, y compris des cérémonies en mémoire des enfants qui ne sont pas revenus des pensionnats autochtones, ainsi que des célébrations à l'occasion de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation et de la Journée nationale des peuples autochtones. On y célèbre aussi les fêtes du printemps et d'automne, des cérémonies du feu sacré et des cérémonies de l'étuve. Les employés hébergés au Sagimeo Lodge profiteront de dîners traditionnels et profiteront d'un refuge couvert pour les événements et cérémonies hivernales dont l'ouverture est prévue en 2024.

Nos histoires



Renforcer les liens communautaires à la mine La India

La mine La India d'Agnico Eagle se situe à environ 70 kilomètres de la communauté Pima de San Juan Diego, à Sonora, au Mexique. Au fil des ans, depuis les débuts de la mine La India, nous avons tissé des liens solides avec les membres de cette communauté.

En 2023, Agnico Eagle a collaboré étroitement avec les dirigeants communautaires afin d'organiser un certain nombre de rassemblements visant à renforcer les liens entre San Juan Diego et les communautés voisines. Nous avons également étendu notre soutien aux Pimas de San Juan Diego, leur faisant don de fournitures

médicales essentielles et de jouets pour les enfants pendant la période des Fêtes.

Un profond respect de la culture et des traditions des communautés autochtones est au cœur de notre approche en matière d'engagement communautaire. Nous sommes d'ailleurs fiers de commanditer Yúmare, une cérémonie qu'organise la communauté Pima en novembre et février. Les célébrations, qui s'étendent sur trois jours, sont une période de gratitude pour les bénédictions reçues et de prières pour obtenir de bonnes récoltes.

Le saviez-vous?

Contribuer à la réconciliation économique : Agnico Eagle contribue de façon importante à la réconciliation économique et commerciale avec les peuples autochtones, ayant octroyé des contrats totalisant 1 384,77 M\$ à des entreprises autochtones en 2023

En établissant des relations positives et collaboratives avec les communautés autochtones à l'échelle mondiale, nous ouvrons la voie à des partenariats durables qui enrichissent à la fois notre organisation et les communautés avec lesquelles nous exerçons nos activités.

Soutien pour la création d'un centre CAVAC à Kitcisakik

En 2023, Agnico Eagle a pris une mesure proactive en contribuant, sous la forme d'un don, à la construction prévue d'un centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) dans la communauté algonquine de Kitcisakik, dans le nord-ouest du Québec. Ce don représentait la moitié du total des fonds privés nécessaires au projet.

Le CAVAC, en collaboration avec des professionnels du milieu juridique et des réseaux de soins de santé et de services sociaux, vise à offrir le soutien de première ligne dont ont besoin les victimes ou les témoins d'actes criminels. L'installation qui sera construite à Kitcisakik comprendra une salle de réunion confidentielle et une cour extérieure prenant la forme d'un feu sacré. Cette conception réfléchie offrira un espace culturellement sûr où les membres de la communauté qui demandent du soutien pourront être traités avec respect et en tenant compte de leurs besoins uniques. Cette installation, dont la construction n'est pas encore commencée, témoigne néanmoins de l'engagement d'Agnico Eagle à l'égard du bien-être de la communauté.



Pilier 6 :

Environnement

Écouter et intégrer les conseils des peuples autochtones dans nos efforts de protection environnementale et de remise en état.

Pilier 6 : Environnement

Actions	Échéancier
Évaluer et améliorer la surveillance environnementale d'Agnico Eagle en collaborant avec les communautés autochtones et les Aînés locaux. Établir des mécanismes de participation et, s'il n'existe aucun comité d'Aînés, déterminer les possibilités d'établir de tels comités.	2024
En vertu de la politique de développement durable, élaborer une norme d'entreprise sur les protocoles qui s'appliquent à la découverte d'objets archéologiques autochtones.	2025
Mobiliser le Comité consultatif autochtone dans le cadre des initiatives continues de développement durable d'Agnico Eagle.	2026
Encourager activement le recrutement et l'obtention d'une participation active d'employés issus de communautés autochtones locales au sein des équipes de l'environnement et du développement durable d'Agnico Eagle.	En continu





Les Aînés inuits de Kivalliq guident l'engagement d'Agnico Eagle au Nunavut

Créé par Agnico Eagle en 2021, le Comité consultatif des Aînés inuits de Kivalliq joue un rôle essentiel dans le partage de l'Inuit Qaujimaqatuqangit (un ensemble de connaissances traditionnelles inuites) et des valeurs sociétales inuites avec les Nunavummiut et nos équipes d'exploitation du Nunavut.

Ce comité fournit une orientation qui éclaire les stratégies d'exploration, de planification, de perfectionnement de la main-d'œuvre, de mieux-être et d'exploitation d'Agnico Eagle, nous permettant de cerner les lacunes en matière de connaissances dès le début de la conception de projets, et de mieux répondre aux préoccupations et aux questions de la communauté.

Agnico Eagle s'appuie sur les travaux de ce comité des Aînés pour mieux intégrer le savoir traditionnel aux pratiques modernes. Le soutien du comité s'étend aussi aux activités de mobilisation communautaire, et au partage de connaissances sur l'utilisation traditionnelle des terres, les traditions communautaires, la culture et les priorités inuites.

[En savoir plus](#)



Découvrir la culture des Dja Dja Wurrung à la mine d'or Fosterville

La mine Fosterville d'Agnico Eagle est le plus important producteur d'or de l'État de Victoria, en Australie. La majorité de l'effectif de 800 personnes la mine vient de la région, ce qui témoigne des liens étroits qu'entretient la mine Fosterville avec la communauté locale.

Les membres des équipes d'Environnement et communauté, de Géologie, des Ressources humaines et de la direction de la mine Fosterville ont assisté à la formation Malamiya (patrimoine culturel) offerte par le DJAARA – Balaki Wuka (« Donner à la communauté »), un organisme qui représente le peuple Dja Dja Wurrung.

Dans le cadre d'une formation en classe et d'une visite sur le terrain, les participants ont appris l'histoire, les coutumes, les légendes et la langue des Dja Dja Wurrung, eux qui sont les intendants de ce territoire. L'objectif de la formation était de promouvoir la sensibilisation et le respect à l'égard de la culture des Dja Dja Wurrung et d'un patrimoine culturel qui se doit d'être préservé et protégé.

« La formation m'a donné une bien meilleure idée du mode de vie des Dja Dja Wurrung dans la

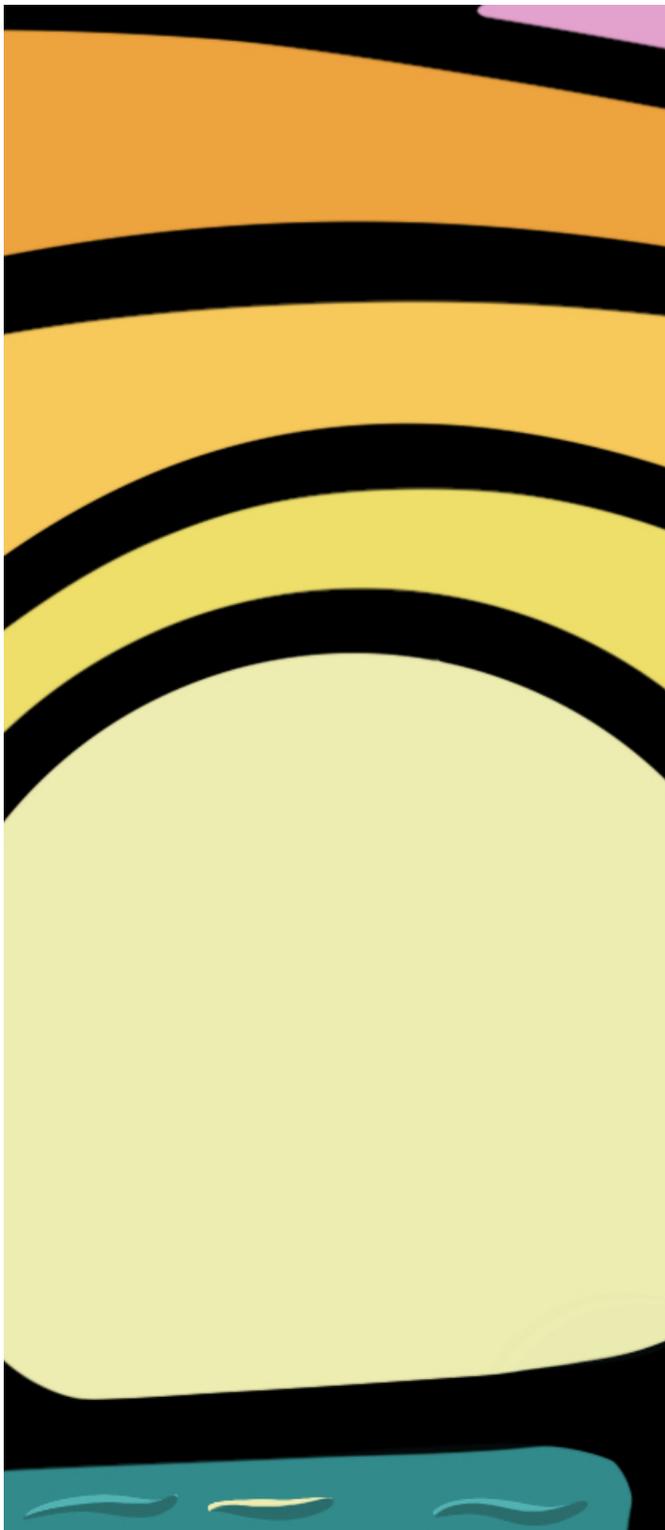
région, de leurs valeurs et de la façon dont ils interagissent les uns avec les autres ainsi qu'avec les membres d'autres tribus. J'ai aussi maintenant une meilleure compréhension des impacts de la colonisation européenne sur leur vie, leur environnement et leur santé, en particulier dans le contexte de l'importance du territoire dans le système de valeurs des Aborigènes ».

- Steve Pugh,
conseiller principal,
Environnement et communauté,
Fosterville Mine

Le saviez-vous?



Établir des partenariats : Agnico a consolidé 21 ententes avec des Premières Nations, favorisant la collaboration et le respect dans le cadre de nos efforts communs en matière de développement durable.



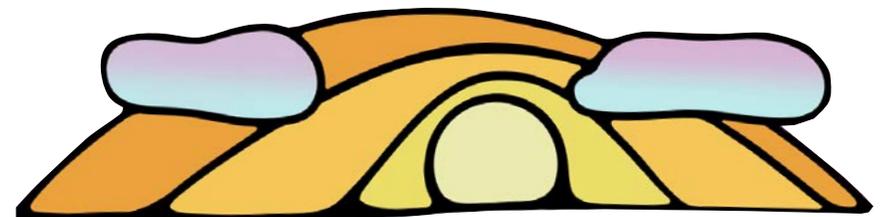
Pilier 7 :

Bien-être, santé et sécurité

Accorder la priorité au bien-être et à la sécurité des groupes vulnérables de notre personnel et des communautés où nous exerçons nos activités.

Pilier 7 : Bien-être, santé et sécurité

Actions	Échéancier
Passer en revue les programmes actuels de soutien de la santé et du bien-être pour identifier les possibilités d'offrir aux employés autochtones un soutien en matière de santé mentale et de bien-être qui tient compte de leur vision du monde et de leur culture.	2025
Cerner les possibilités de répondre aux besoins en matière d'infrastructure sociale au sein des communautés autochtones où nous exerçons nos activités, y compris les ressources dont ont besoin certaines populations vulnérables, par exemple des refuges pour femmes.	2025
Sensibiliser les employés à l'importance de signaler les incidents de harcèlement en milieu de travail.	2026
Chercher des occasions de participer et d'offrir un soutien à des projets de recherche liés au bien-être global des peuples autochtones, en collaboration avec nos partenaires et voisins autochtones.	2026
Évaluer les défis liés aux besoins de base et en matière de soins de santé, en collaboration avec diverses communautés, particulièrement les communautés autochtones que nos sites avoisinent et les gouvernements locaux. Cibler les domaines où Agnico Eagle peut offrir du soutien et contribuer au bien-être de la communauté.	En continu
Créer un espace réservé aux femmes autochtones qui souhaitent fournir de la rétroaction et des conseils dans le cadre de processus de participation normalisés.	En continu
Continuer d'accroître la sensibilisation pour lutter contre la violence et la discrimination touchant les populations autochtones.	En continu



La voie à suivre

Alors que nous entamons la mise en œuvre du présent PAR, nous sommes fermement engagés à établir des relations équitables et respectueuses avec les peuples autochtones et nous reconnaissons leur importante contribution aux efforts pour tracer la voie à suivre. Au fur et à mesure de notre cheminement, nous veillerons à ce que les personnes et groupes directement touchés par nos initiatives contribuent activement à l'évaluation des résultats de nos engagements dans le cadre d'activités de mobilisation fréquentes et continues.

Nous nous engageons à faire preuve de transparence et ferons rapport annuellement de nos progrès. Ces rapports présenteront non seulement les réussites, mais aborderont aussi les défis rencontrés et les leçons apprises, soulignant notre engagement à l'égard d'un dialogue ouvert et sincère.

Notre voie à suivre ne se limite pas à l'atteinte d'objectifs liés à nos engagements. Il s'agit de créer conjointement un avenir où la responsabilisation, la confiance et la compréhension mutuelle sont au cœur de notre cheminement vers la réconciliation.

Remerciements

Agnico Eagle tient à remercier toutes les personnes qui ont généreusement fait part de leurs connaissances, de leurs idées et de leurs expériences au cours des séances d'engagement à l'appui de l'élaboration de ce Plan d'action pour la réconciliation avec les peuples autochtones.

Nous remercions tout particulièrement l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) pour son rôle essentiel dans notre processus de d'engagement.

Nous disons meegwetch à Caley Leroux pour avoir fourni les magnifiques oeuvres du présent document. Puis, un chaleureux merci aux traducteurs en langues traditionnelles : Madeleine Kioke (Cree), Tom Mapachee (Anishinaabemowin) et Aglu (Inuktitut et Inuinnaqtun).

Nous tenons aussi à souligner le rôle de Creative Fire, une société d'experts-conseils de propriété autochtone, qui a animé les séances de mobilisation et a fourni un soutien tout au long de ce processus.



Portée du Plan d'action pour la réconciliation d'Agnico Eagle



Le présent PAR a pour but de présenter les lignes directrices et les mesures que Mines Agnico Eagle Limitée (« Agnico Eagle » ou la « Société ») compte adopter pour atteindre ses objectifs de réconciliation avec les peuples autochtones dans les territoires où elle exerce ses activités. Bien que ce PAR représente une mesure importante pour intégrer notre éventail de programmes et d'initiatives favorisant les peuples autochtones au sein d'une stratégie centrale et complète, il ne constitue pas un énoncé exhaustif de l'ensemble des mesures mises en place par la Société en ce qui a trait au bien-être économique et social des communautés autochtones qui nous accueillent. Agnico Eagle est signataire d'ententes précises avec plusieurs groupes autochtones, lesquelles concernent notamment le partage des avantages découlant des projets miniers de la Société. Ces ententes pourraient contenir des lignes directrices et des mesures pouvant différer de celles indiquées dans le présent PAR – en cas de conflit avec les lignes directrices et mesures du PAR, la Société donnera

préséance à ses engagements contractuels.

Les lignes directrices et les mesures décrites dans le présent PAR ont une portée mondiale et s'appliquent à toutes les activités de la Société. Toutefois, certains territoires dans lesquels la Société exerce ses activités pourraient comporter des exigences juridiques particulières pouvant empêcher la mise en œuvre de certaines mesures du PAR et l'atteinte complète de ses objectifs. Dans de tels cas, la Société envisagera des mesures de rechange raisonnables, le cas échéant.

La Société reconnaît que l'expression « plan d'action pour la réconciliation » (ou *Reconciliation Action Plan*) revêt une signification particulière dans certains pays, dont l'Australie, et est assujettie à un processus d'approbation auprès d'une autorité désignée, par exemple Reconciliation Australia. Avec l'adoption du présent PAR, la Société ne revendique pas le statut d'un PAR endossé dans un tel contexte, y compris le contexte australien.

Énoncés prévisionnels

Certaines déclarations contenues dans le présent Plan d'action pour la réconciliation, appelées ci-après « énoncés prévisionnels », sont considérées comme telles par la *Private Securities Litigation Reform Act de 1995* des États-Unis, et constituent de l'« information prospective » selon les dispositions des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières. Ainsi, les termes « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « futur », « planifier », « potentiel », « s'efforcer » et autres expressions semblables utilisées dans le présent PAR se rattachent généralement à des énoncés prévisionnels. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter, les objectifs et les plans de la Société en matière de réconciliation avec les peuples autochtones, et l'atteinte partielle ou complète de toute mesure ou de tout objectif énoncé dans le présent PAR dans les délais prescrits, ainsi que les moyens précis pour y parvenir. Ces énoncés sont conformes aux opinions d'Agnico Eagle à la date de publication du présent PAR, mais demeurent sujets à une variété de risques, d'incertitudes et d'hypothèses, de sorte qu'il ne faut pas se fier indûment à ces énoncés. Les énoncés prévisionnels sont nécessairement fondés sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses que la Société estime raisonnables au moment de formuler ces énoncés, mais qui seront intrinsèquement assujettis à d'importantes incertitudes et éventualités commerciales, économiques et concurrentielles. Les énoncés prévisionnels contenus dans le présent PAR reposent sur des hypothèses et des facteurs importants, lesquels pourraient éventuellement s'avérer inexacts, y compris, sans toutefois s'y limiter, les hypothèses énoncées dans les présentes et dans le rapport de gestion, de même que dans la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, ces documents ayant été déposée auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada, et figurant dans le rapport annuel de la Société dans le formulaire 40-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC »). Pour en savoir plus sur ces risques et d'autres facteurs qui pourraient empêcher la Société d'atteindre les objectifs mentionnés dans les énoncés prévisionnels du présent Plan d'action pour la réconciliation, veuillez vous reporter à la notice annuelle et au rapport de gestion de la Société déposés sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca et inclus dans le formulaire 40-F déposé sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov, ainsi que les autres documents soumis par la Société aux organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis. À moins que la loi ne l'exige, la Société n'entend pas mettre à jour ces énoncés prévisionnels et n'assume aucune obligation à cet égard.

Commentaires

Veillez adresser tout commentaire concernant le premier Plan d'Action pour la Réconciliation d'Agnico Eagle à l'adresse suivante : reconciliation@agnicoeagle.com



AGNICO EAGLE

Mines Agnico Eagle Limitée
145, rue King Est, bureau 400
Toronto, Canada M5C 2Y7
agnicoeagle.com

